



Kuzul sevenadurel Breizh
Conseil culturel de Bretagne
Qonsail qhultural de Bertègn

Session du samedi 3 décembre 2022

Avis du Conseil culturel de Bretagne sur

« Les Orientations Budgétaires 2023 » de la Région Bretagne

Le Conseil culturel de Bretagne a pris connaissance avec beaucoup d'inquiétude des conséquences prévisibles des éléments conjoncturels sur les budgets régionaux. Ceux-ci sont entrés dans une « zone de turbulence » qui pourrait durer.

Plus que jamais, les réponses politiques de l'État, qui s'enferme dans sa « tour d'ivoire », semblent à contre-courant des aspirations des Bretons.

1. Sur la conjoncture politique actuelle

Le Conseil culturel partage l'analyse d'une organisation politique et administrative à bout de souffle. Les propositions d'expérimentations, les annonces de décentralisation, les « effets de manche » de pacte girondin sont tombés aux oubliettes.

La perspective d'un « pacte jacobin » avec la réintroduction dans la loi de finances, malgré l'opposition des parlementaires, d'un contrat « de confiance » qui limite les capacités d'action des Régions est un signe plus qu'inquiétant.

Le Conseil réaffirme son soutien aux demandes répétées de différenciation notamment dans la prise en compte des enjeux culturels, patrimoniaux et linguistiques. Les contrats mis en place et signés à grand renfort de publicités ne portent pas leur fruit. L'application très partielle de la « *Convention spécifique pour la transmission des langues de Bretagne et le développement de leur usage dans la vie quotidienne* » cette année n'en est que l'illustration criante.

Le Conseil culturel attend avec impatience les propositions du groupe de travail du Conseil régional sur l'autonomie en espérant une large prise en compte des problématiques culturelles linguistiques et patrimoniales.

2. Sur la sanctuarisation des budgets de la culture, des langues et du sport

Le Conseil culturel accueille avec satisfaction l'engagement du Conseil régional envers les langues de Bretagne, la culture et le sport. La mise en avant de ces trois domaines jouxtant le chapitre sur les trois grandes orientations de la Breizh Cop nous permet de rappeler que nous avons fortement insisté sur la culture comme quatrième pilier du développement durable.

Néanmoins, il était prévu une progression du budget des langues pour faire face à la demande sociale. Celle-ci doit rester un objectif fort. Par ailleurs, sans que cela ait une incidence budgétaire, il est primordial que la politique linguistique s'applique de façon transversale pour l'ensemble des compétences et des services de la Région.

De même, l'emploi des langues, à l'écrit et à l'oral, dans les transports, les événements sportifs et culturels soutenus par la Région doit trouver une concrétisation.

Dans le domaine de la culture, la mise en place d'une expérimentation dans deux premières Communautés de Communes est une bonne méthode pour tester cette politique ambitieuse.

Dans le domaine des sports, la perspective des Jeux Olympiques, avec la présence des sites de préparation aux épreuves, le passage de la flamme olympique, la mise en avant des Bretons participants aux jeux, est évidemment très réjouissante, mais ne doit pas faire oublier le nécessaire soutien aux pratiques populaires et amateurs.

VOTE EN SÉANCE PLÉNIÈRE

Adopté à l'unanimité

Nombre de votants : 61

Voix pour : 61

Voix contre : 0

Abstentions : 0